



Demande de papier français

Par **sarah1606**, le **17/03/2013 à 16:31**

Bonjour je suis algérien âgé de 39 ans, je vis à Alger et toute ma famille vit en France dont la moitié est francisée (ma mère est réintégrée). Je tiens à ajouter que mes grands-parents maternels et paternels sont nés et morts avant l'indépendance. Quelle démarche dois-je faire ? Puis-je faire la demande d'une carte de séjour ou une demande de réintégration à la nationalité française par rapport à mes grands-parents ?
Merci

Par **sarah1606**, le **17/03/2013 à 17:21**

en l'attente d'une réponse SVP